



DELEGATION DE SIGNATURE

Le Président de l'Université Toulouse 1 Capitole, Monsieur Hugues KENFACK,

Vu l'article L 712-2 du Code de l'Éducation,

donne délégation de signature à Madame Muriel MONIE, Conseillère de prévention et sûreté,

à l'effet de signer :

- les plans de prévention,
- les protocoles de sécurité.

La présente délégation prend effet à la date de sa publication sur le site internet de l'établissement.

Fait à Toulouse, le 9 juillet 2021

La délégataire,

Muriel MONIE



Le Président

Hugues KENFACK